



**HAL**  
open science

## Coût et financement des stades et des hippodromes

Virginie Mathé

► **To cite this version:**

Virginie Mathé. Coût et financement des stades et des hippodromes. Brigitte Le Guen. L'argent dans les concours du monde grec. Actes du colloque international, Saint-Denis et Paris, 5-6 décembre 2008, Presses Universitaires de Vincennes, pp.189-223, 2010, Théâtres du monde. hal-03988818

**HAL Id: hal-03988818**

**<https://hal.science/hal-03988818>**

Submitted on 11 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

in Br. Le Guen (dir.), *L'argent dans les concours du monde grec. Actes du colloque international, Saint-Denis et Paris, 5-6 décembre 2008*, Presses Universitaires de Vincennes, collection « Théâtres du monde », 2010, p. 189-223

## COÛT ET FINANCEMENT DES STADES ET DES HIPPODROMES <sup>1</sup>

Virginie MATHÉ

**Q**UOIQUE LA SOCIÉTÉ GRECQUE ait conçu des édifices spécifiques à chaque type de concours – théâtre pour les épreuves musicales, stade pour les épreuves gymniques et hippodrome pour les épreuves hippiques –, toutes les cités n'ont pas possédé à toute époque l'ensemble de ces édifices de spectacle. Ainsi, à Athènes, avant la construction du stade de Lycurgue, les courses ont lieu sur l'agora ; à Delphes autour de 250 av. J.-C., il n'y a pas encore de théâtre permanent et les épreuves thyméliques et scéniques se déroulent sur une estrade provisoirement installée dans le stade<sup>2</sup>. La tenue d'un concours n'exige donc pas nécessairement la construction du monument qui lui est dévolu.

Ces édifices ne sont utilisés qu'occasionnellement. Il n'est pas possible d'évaluer précisément le nombre de jours dans l'année pendant lesquels le stade et l'hippodrome d'une cité accueillent les concours. Néanmoins, même à l'époque impériale où ces derniers se multiplient, le temps d'utilisation de ces lieux ne devait pas excéder quelques jours. La location de l'hippodrome à Délos<sup>3</sup>, probablement celle d'une partie de celui-ci à l'Itônion près

1. Je remercie mon directeur de thèse, Jean-Charles Moretti, d'avoir bien voulu relire cet article, ainsi que Myriam Fincker et Véronique Picard, CNRS-IRAA de Pau, de m'avoir aidée pour la réalisation de la carte (figure 8).
2. *CID* II, 139 = *CID* IV, 57, l. 28.
3. Cf. données rassemblées par Pernin 2004 : 143 et 215.

de Coronée<sup>4</sup> et celle du stade et de l'hippodrome à Lébadée<sup>5</sup> aussi bien que la réfection des édifices avant les concours laissent penser qu'ils s'animaient peu souvent. Il n'en va pas de même des théâtres qui pouvaient accueillir des assemblées politiques, des représentations musicales et théâtrales, des auditions en dehors des concours. Édifices de spectacle, le stade et l'hippodrome ne relèvent pas du quotidien et se distinguent par là du lieu d'entraînement qu'est le gymnase. Il convient toutefois de nuancer cette distinction, quand, comme à Délos, le stade est associé au gymnase et sert à la fois aux concours et aux entraînements.

Les stades et les hippodromes présentent des similitudes non seulement dans leur usage, mais aussi dans leur forme. L'un et l'autre sont peu construits. Édifices hypètres, ils se résument à un espace de plan rectangulaire, parfois arqué à une ou à ses deux extrémités, et réservé aux concurrents. Les spectateurs se placent le long ou autour de cette piste qui doit être plane afin que les hommes et les chevaux puissent courir dans les meilleures conditions possibles. Au stade, elle doit présenter les caractéristiques techniques nécessaires aux courses à pied, aux lancers, aux sauts et aux combats. Le principe des concours exige aussi que les épreuves aient lieu le plus honnêtement possible et, pour ce faire, la ligne de départ est parfois aménagée. Les spectateurs se rangent sur un espace généralement en pente, parfois aménagé en gradins. Alors qu'au théâtre, ils doivent se concentrer au bord de l'*orchestra* pour voir et entendre la représentation, au stade et à l'hippodrome, ils peuvent utiliser toute la longueur de la piste. La nécessité d'aménager au mieux l'espace pour offrir à un maximum de spectateurs la meilleure place possible semble moins pressante pour le stade et pour l'hippodrome que pour le théâtre où les gradins sur échafaudage ou en pierre se substituent relativement rapidement au moins à une partie de la pente au pied de laquelle se trouve l'*orchestra*. Le stade et l'hippodrome sont des édifices où le non-construit est en plan souvent plus important que le construit et où l'ornementation est généralement peu présente – ce qui laisse penser que leur coût devait être modique par rapport à celui du théâtre.

4. Nouvelle édition du texte par Knoepfler 1988b : 266 (l. 6-7 de l'inscription) et 289 (commentaire).
5. *Nouveau choix* : n° 22 A, l. 21-22, 31-32, 34 ; C, l. 66-67.



Figure 8. Mentions de financement de stades et d'hippodromes.

## Les sources

Si l'on reprend la liste des stades publiée en 1979 par Pierre Aupert dans son étude sur le stade de Delphes<sup>6</sup>, on constate que près de deux cent vingt stades sont répertoriés pour l'ensemble du monde grec et que seuls quarante-quatre d'entre eux étaient alors connus par des vestiges. Quant aux hippodromes, Paola Ciancio Rossetto<sup>7</sup> en compte, en 1994, trente-quatre en Grèce même et dans l'Orient grec, quoiqu'il soit parfois difficile de distinguer strictement hippodromes et cirques. On a retrouvé les traces de sept de ces installations hippiques.

Les textes littéraires et épigraphiques viennent pallier ce petit nombre de données archéologiques qui s'explique par le caractère peu construit des édifices, l'empiètement des constructions ultérieures sur ces espaces relativement vides ou leur mise en culture. Les stades et les hippodromes sont directement mentionnés par les périégètes et les historiens antiques parfois comme repères topographiques, parfois comme édifices dignes d'être vus ou ayant été le lieu d'un épisode digne d'être rapporté. Mais le plus souvent, les stades et les hippodromes apparaissent pour ainsi dire indirectement dans notre documentation littéraire et surtout épigraphique : on déduit l'existence d'un stade ou d'un hippodrome de la mention de concours gymniques ou hippiques et de listes de vainqueurs dans telle ou telle cité. Si ce raisonnement est généralement valable, on ne doit pas oublier que les épreuves peuvent se dérouler dans des lieux aménagés temporairement.

Les textes concernant le financement de ces édifices sont rares. On possède, à ma connaissance, quelques informations sur dix-huit stades et six hippodromes, ce qui est très peu comparé non seulement à l'ensemble des stades et des hippodromes connus d'une manière ou d'une autre, mais aussi à d'autres types d'édifices comme le théâtre. Quelques mentions littéraires évoquent la construction de stades et d'hippodromes par de grands personnages, mais la plupart des textes sont épigraphiques. On trouve une loi, des comptes, et principalement des dédicaces et des inscriptions honorifiques, datés du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le caractère varié de ces sources peu nombreuses oblige à la prudence. Tout d'abord, leur diversité

6. Aupert 1979 : 181-189.

7. Ciancio Rossetto 1994.

temporelle et géographique rend malaisée toute comparaison. Ensuite, comme pour les autres constructions publiques<sup>8</sup>, la sur-représentation des dédicaces et des décrets honorifiques pour des bienfaiteurs met en avant le financement privé et empêche de percevoir l'ampleur du financement public ou sacré.

Si les sources rendent impossible toute généralisation, elles permettent cependant de dégager quelques traits du coût et du financement des stades et des hippodromes : et peut-être plus que pour d'autres types d'édifices, elles invitent à réfléchir sur la raison de leur silence.

### L'objet du financement

Quoiqu'il y ait quelques inscriptions lacunaires dans le *corpus*, les textes donnent le plus souvent des informations précises sur les objets du financement des stades et des hippodromes.

Le caractère vague des rares mentions générales peut s'expliquer de deux manières : tout d'abord, le financement de la construction tout entière a pu être assuré et aucun détail n'est donc donné – ce qui est très certainement le cas pour les inscriptions de Laodicée du Lykos qui rappellent que Nikostratos a payé « le stade amphithéâtre en marbre » **(13)**<sup>9</sup> ; ensuite, ces mentions sont pour la plupart littéraires : leurs auteurs – principalement Pausanias, Plutarque, Philostrate et Malalas – avaient pour but principal de signaler les actes de grands personnages et non de décrire le plan financier qui permit la construction du stade ou de l'hippodrome.

Les inscriptions sont généralement plus précises que les textes littéraires, mais elles peuvent aussi être elliptiques. Ainsi, la dédicace gravée sur les orthostates du *podium* du virage du stade à Messène : « Thiôtas, fils de Philinos, gymnasiarque, à tous les dieux et à la cité » **(5)**. On reste dubitatif : Thiôtas a-t-il payé l'ensemble du stade ? les gradins ? ou seulement les orthostates du *podium* ? La deuxième hypothèse paraît la plus probable, mais

8. Migeotte 1995 : 80-81.

9. Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux références données dans les tableaux 1 et 2. Une carte (figure 8) permet de situer les stades et les hippodromes pour lesquels nous possédons des informations sur le financement et le coût de leur construction et de leur entretien.

l'absence de référent explicite semble voulue : elle suggère que l'évergète a pu financer la totalité de la construction.

On ne sait pas toujours non plus quelle est l'ampleur des travaux effectués au stade ou à l'hippodrome. On arrive à isoler les dépenses récurrentes pour les réfections avant les concours que l'on trouve dans la loi amphictionique (2.a ; 20.a) et dans les comptes de Delphes (2 ; 20) et de Délos (6) ; mais, mis à part dans le cas du dégagement de l'hippodrome d'Antioche par Agrippa après un tremblement de terre (22.b), on distingue mal construction et reconstruction. Les verbes employés κατασκευάζειν (épigr.) et κτίζειν (litt.) n'autorisent aucune certitude. En fait, l'histoire du développement architectural du stade et de l'hippodrome invite à comprendre les différentes phases de ces édifices comme une succession non pas de constructions et de reconstructions, mais de constructions partielles. Le stade et l'hippodrome peuvent fonctionner sans être entièrement construits : il suffit d'une piste et d'un espace pour les spectateurs. À Éphèse (11), plusieurs évergètes construisent peu à peu les gradins : ceux qui assistent aux concours peuvent s'y asseoir ou être placés sur les talus encore en terre. Une erreur de Pausanias à propos du stade de Delphes fournit un autre exemple (2.f) : le Périégète rapporte que le stade «était construit avec la pierre qui est la plus répandue dans la région du Parnasse, jusqu'au jour où l'Athénien Hérode le transforma et l'orna de marbre pentélique». On a souvent noté que le stade d'Hérode Atticus, qu'aurait pu voir Pausanias et que nous voyons actuellement, est en réalité en calcaire du Parnasse. Il faut également souligner que l'auteur conçoit que l'embellissement résulte d'une reconstruction des gradins. Or, l'étude des vestiges montre qu'avant Hérode Atticus, le stade de Delphes ne comportait pas de gradins fixes<sup>10</sup>. Est-ce parce que l'aspect du stade est considérablement modifié que l'idée de reconstruction plutôt que de continuation de la construction vient à l'esprit de l'auteur ? Dans le cas des stades et des hippodromes, deux édifices qui peuvent connaître un développement architectural progressif sans que leur utilisation en soit gênée, il semble que la distinction entre reconstruction et construction soit encore plus incertaine que pour d'autres types de bâtiments.

Quant aux parties des stades et des hippodromes qui font l'objet d'un financement, les textes en attestent principalement trois : l'espace réservé

10. Aupert 1979 : 172 et 174.

aux spectateurs, le système de départ et la préparation de la piste. Seule une inscription honorifique d'Éphèse (**11.b**) évoque aussi le *propylon* du stade avec ses statues, son ornementation et son pavement.

On compte quinze mentions de financement pour la partie dévolue aux spectateurs dans des stades et aucune pour un hippodrome ; elles concernent dix cités [tableau 3].

Une de ces inscriptions rappelle la réparation des remblais ou des talus : à Delphes, autour de 250 av. J.-C., parmi les *Pythika erga*, l'Amphictionie paie 10 statères et 1 obole à Smyrnaïos pour le désherbage du stade et la réfection des talus (**2.e**)<sup>11</sup> : on procède à une simple consolidation avant le concours.

Deux autres mentions donnent des informations sur des installations provisoires : à Delphes, toujours dans le compte de l'archontat de Diôn à propos des *Pythika erga*, on installe une clôture qui devait servir à guider les spectateurs (**2.e**)<sup>12</sup> et à la même date, à Délos, on apporte des bancs jusqu'au stade, vraisemblablement pour que les juges, les prêtres et les magistrats assistent aux *Apollônia* dans les meilleures conditions possibles (**6.e**)<sup>13</sup>.

Les douze dernières occurrences attestent la construction de gradins à Athènes pour le stade de Lycurgue et celui d'Hérode Atticus (**1.b** ; **1.e**), à Delphes (**2.f**), à Messène (**5**), à Apamée Kibôtos (**8**), à Éphèse (**11.b** ; **11.d**), à Séleucie du Kalykadnos (**16**), à Tarse (**17**) et dans une cité inconnue de Cilicie (**18**)<sup>14</sup>. Ce financement est généralement partiel : seul Hérode Atticus

11. L. 23 : τῶν στε[φό]ντων ἐπισκε[υά]ν.

12. L. 28 : τὰν φράξιν τοῦ πυθικοῦ σταδίου ; cf. Aupert 1979 : 168.

13. On déduit notamment de cette inscription que la tribune d'honneur qui borde le côté est du stade n'existait pas encore ; cf. Moretti 2001a : 352.

14. Comme pour d'autres réalités architecturales, la manière de désigner les gradins n'est pas fixe, ce qui rend la tâche du traducteur difficile. Par quatre fois, dont trois à Éphèse (**8** ; **11.b** ; **11.c**), on trouve le terme σελίς ou σαλίς que l'on peut traduire par « rangée de gradins » ; le mot κερκίς apparaît une fois dans une inscription qui concerne peut-être le stade et pourrait faire référence à une section de gradins (**18**) ; le nom κρηπίς se lit deux fois, dans une inscription de Séleucie du Kalykadnos (**16**) où le sens de « rangée de gradins » est certain et dans la *Vie de Lycurgue* (**1.b**) où le mot a été traduit par « mur de soutènement » ou par « banquette de pierre », mais pourrait, sans aucune certitude de ma part, avoir le même sens qu'à Séleucie. Dans le décret honorifique pour Eudèmos de Platées (**1.a**), l'expression εἰς τὴν ποιήσιν τοῦ σταδ[ί]ου καὶ τοῦ θεάτρου τοῦ Παναθη[ναϊ]κοῦ présente aussi une difficulté de vocabulaire impossible à résoudre : faut-il y voir une allusion à la piste et à la partie réservée aux spectateurs ou au stade panathénaïque et au théâtre de Dionysos (cf.

paie l'ensemble des gradins, les autres évergètes se limitant à une, deux ou sept rangées. Soit la pétrification de l'espace réservé aux spectateurs est une œuvre commune effectuée à la même époque, soit la construction des gradins est progressive et se fait au gré de divers financements.

Le système de départ est aussi l'objet de dépenses : on en a la trace pour six stades et pour un hippodrome [tableau 4]. Quatre des neuf mentions sont relatives à la création de la ligne de départ et de son mécanisme. À Éphèse (11.c), à l'époque impériale, une femme offre la ligne de départ et cinq statues avec leurs bases. À Delphes au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. (20.b ; 20.c), l'ἀρχιτέκτων τῆς ἵππαφέσεως reçoit un salaire par deux fois, dont une pour sept mois, ce qui donne une idée de l'ampleur des travaux. Une inscription très lacunaire (20.f) paraît concerner, elle aussi, le système de départ de l'hippodrome de Delphes : on y trouve la mention de l'ἵππάφεσις et d'un dauphin qui rappelle le mécanisme recherché d'Olympie<sup>15</sup>. À Épidaure, c'est un « entrepreneur de l'*hysplex* » qui est chargé des travaux au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>16</sup>.

Comme le rappelle l'inscription relative à la grande campagne de restauration des sanctuaires attiques au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (1.d), les machines doivent être parfois réparées. Il faut aussi les installer avant les concours : on paie à Délos la réfection de l'*hysplex* et une petite pièce (ὀπλάριον) pour son fonctionnement (6.a), à Aphrodisias des lanières et des machines (9.a ; 9.b). À Delphes, on ajoute des piquets de bout de piste (2.e).

Le dernier type de travaux effectués au stade consiste en l'aménagement de la piste [tableau 5]. Onze mentions concernent quatre stades (Athènes, Delphes, Délos et Aphrodisias) et quatre autres l'hippodrome de Delphes. Seul le décret honorifique pour Eudèmos de Platées (1.a) est relatif à la construction de la piste, si l'on entend le terme στάδιον dans ce sens-là. Les

Romano 1985 : 451, n. 44) ? La traduction de περιφέρεια dans une inscription de Tarse (17) reste incertaine : j'ai traduit ici ce terme par « partie curviligne des gradins » (cf. ID, 505, l. 3), mais on pourrait parler de « mur de soutènement ».

15. Paus. 6.20.10-13.

16. À Tanagra, au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'architecte Eunikos reçoit 20 drachmes de la commission qui gérait les fonds alloués à la fête des *Sarapieia* ou, plus généralement, au culte de Sarapis (Calvet et Roesch 1966 : l. 67). On ne connaît pas l'objet du paiement, mais on peut supposer qu'il s'agit de travaux effectués dans le sanctuaire et peut-être liés aux concours.

autres occurrences donnent des informations sur la préparation de la piste avant les concours : on nettoie le stade, on ameublit le sol aussi bien au stade que dans les virages de l'hippodrome, on ameublit et nivelle les sautoirs, on étend de la terre blanche comme pour former une cendrée et l'on aménage des fosses de boue et de sable pour les combats et les sauts.

Dans un contexte plus romain que grec, on voit se développer les ornements de la piste. À Thessalonique, au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., le procurateur de la monnaie sacrée offre l'euripe du cirque<sup>17</sup>, la barrière centrale vraisemblablement composée en partie de bassins. Quoique les aménagements hydrauliques des stades grecs soient visibles dans les vestiges, ils n'apparaissent pas dans les sources relatives au financement de ces édifices.

Les dépenses engagées pour les stades et les hippodromes sont donc restreintes dans leurs objets : on finance des gradins, des systèmes de départ et l'aménagement de la piste. Ces dépenses sont d'ordre différent : les unes sont uniques, les autres récurrentes ; certaines sont nécessaires, comme l'aménagement de la piste et, dans une moindre mesure, d'un système de départ, tandis que celles qui sont effectuées pour les gradins relèvent d'un choix. La simplicité architecturale de ces édifices grecs n'exige pas beaucoup de travaux. Elle ne paraît pas non plus demander beaucoup d'argent par rapport à d'autres monuments.

## Le coût des stades et des hippodromes

Comme pour l'ensemble des bâtiments de l'Antiquité, l'évaluation du coût des stades et des hippodromes est rendue difficile par le manque de sources et par le caractère lacunaire de celles que nous possédons. Nous avons des indications chiffrées pour quatre stades – Delphes, Épidaure, Délos et Aphrodisias – et pour l'hippodrome de Delphes [**tableau 6**]. Mis à part le salaire de l'architecte de la ligne de départ de l'hippodrome à Delphes (**20.b** ; **20.c**) et celui de l'entrepreneur de l'*hysplex* à Épidaure (**3.b**), toutes les données concernent des dépenses pour l'aménagement des lieux en vue du concours : c'est donc le coût de l'entretien et non de la construction qui

17. IG X 2, 1, 41 : *inter cetera etiam euripum statuis | adornatum Domitius Catafronius v(ir) p(er)fectissimus, proc(urator) ~ s(acrae) m(onetae) T(hessalonicensis) | fecit* ; cf. Vickers 1972 : 25-32 et Humphrey 1986 : 629-630 ; voir aussi à Mérida, AE 1927, 165.

est le mieux connu. Cela s'explique par la nature des sources. La plupart des textes relatifs au financement de la construction d'une partie d'un stade ou d'un hippodrome sont des dédicaces ou des décrets honorifiques ; or, il n'est pas dans les usages de porter à la connaissance de tous la somme payée par le particulier à l'origine du financement. Pour désigner les largesses de l'évergète, on préfère rappeler l'ampleur de la construction plutôt que le coût de celle-ci. Les documents qui donnent des chiffres sont, excepté la consécration d'une amende par un entrepreneur à Épidaure, des listes de dépenses à l'occasion de concours.

Les sommes allouées à l'entretien du stade ou de l'hippodrome sont modiques. Au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Délos, on paie entre une et deux drachmes la personne qui ameublit le stade (**6.b** ; **6.d** ; **6.e**) ; quand le travail est fait à plusieurs et qu'on demande aussi que le stade soit nettoyé, le salaire total est de cinq drachmes (**6.c**) ; faire apporter des bancs coûte deux oboles (**6.e**) ; faire réparer l'*hysplex* coûte plus cher en fourniture de pièce (cinq drachmes trois oboles) qu'en main-d'œuvre (une drachme) (**6.a**). Le travail ne paraît pas sous-payé puisqu'à la même époque nettoyer la *skènè* du théâtre revient à une drachme une obole<sup>18</sup>. Le coût de l'entretien de cet édifice presque entièrement vide est modeste et ne peut en rien être comparé au coût de la construction.

Il en va de même autour de 250 av. J.-C. à Delphes où les travaux engagés au stade s'élèvent au moins à 742 drachmes et 2 oboles éginétiques (**2.e**)<sup>19</sup> et ceux pour l'hippodrome au moins à 274 drachmes (**20.g**). Environ quatre-vingts ans auparavant, le salaire de l'architecte de la ligne de départ est d'une drachme par jour (**20.b** ; **20.c**). Il est difficile de comparer ces chiffres avec ceux qui sont donnés dans les comptes du temple tant la nature des travaux est différente. Tout au plus peut-on noter que l'architecte de la ligne de départ gagne deux fois moins que celui du temple à la même époque. Le travail est sans aucun doute beaucoup moins important. Les recettes procurées par une amende et la vente de fournitures inutilisées

18. *IG XI 2, 203A, l. 38.*

19. À propos du prix des piquets de bout de piste, l. 31-32, O. Picard (1992, 353-354) résout simplement le problème posé par ces lignes, en proposant de voir ici non pas un versement de 12 statères à [...]goras pour les trente-six piquets, puis un autre de 9 statères à Agazalos pour « la confection ? près des pentathles », mais l'adjudication en deux lots des trente-six piquets.

pendant les travaux avant les *Pythia* de 334/3 av. J.-C. **(2.b)** ne donnent guère d'indication : l'amphictionie gagne dans un cas 25 drachmes éginétiques, dans l'autre 22 drachmes et 4 oboles.

L'inscription d'Épidaure **(3.b)** qui donne le salaire de l'entrepreneur de l'*hysplex*, soit 200 drachmes, est postérieure aux comptes de construction du sanctuaire, si bien que toute tentative de comparaison est vaine.

En revanche, à Aphrodisias, à l'époque impériale, on peut mettre en parallèle, d'une part, le coût du mécanisme de départ et des fosses de sable et de boue, d'autre part, celui des autres dépenses effectuées lors des concours. Dans l'un de ceux-ci **(9.a)**, on dépense 1 001 deniers pour l'aménagement du stade, deux fois plus pour la fourniture de l'huile et au moins vingt fois plus pour les récompenses attribuées aux vainqueurs des seules épreuves gymniques. Si l'on additionne toutes les dépenses connues pour ce concours, on arrive à un total de plus de 40 000 deniers : la part des sommes engagées pour les machines, les lanières et les fosses dans l'ensemble des dépenses est d'au maximum 2,5 %. Dans un second concours **(9.b)**, le rapport est presque le même.

Entretenir un stade ou un hippodrome était peu onéreux, en construire un devait l'être également fort peu : la faible monumentalisation de ces édifices de spectacle invite à supposer des sommes plus faibles que celles engagées pour la construction des théâtres. Il est toutefois certain que la construction de plusieurs rangées de gradins de part et d'autre d'une piste de six cents pieds pour un stade ou d'environ six cents mètres pour un hippodrome augmentait considérablement le coût de la construction – quand bien même il n'égalait sans doute pas celui d'un théâtre avec son bâtiment de scène et son ornementation. Dans certains cas, le coût de la construction devait d'ailleurs être rapidement amorti par la location de ces espaces pour le pacage. À Lébadée, à la charnière entre les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., le stade et ses alentours sont loués une fois pour 60 drachmes, une autre pour 125 drachmes, cependant que l'hippodrome est loué une année 400 drachmes et une autre 200<sup>20</sup>. Dans la Délos de l'Indépendance, le loyer annuel du domaine nommé *Hippodromos* varie entre 510 et 1 012 drachmes<sup>21</sup>. À côté de Coronée, le loyer de l'*hippaphésis* est vrai-

20. *Nouveau Choix* : n° 22.

21. Cf. Pernin 2004 : 143 et 215.

semblablement porté au compte des naopes<sup>22</sup>. Si, à Délos, les revenus alimentaires de la caisse sacrée sans être destinés à une dépense particulière du sanctuaire, à Lébadée, ils étaient perçus par l'agonothète et habituellement investis directement dans le financement des *Basileia*.

La modicité relative du coût de construction et d'entretien des stades et des hippodromes peut partiellement expliquer la faible quantité de textes qui conservent la trace de leur financement.

### Les types de financement

Quand bien même ces édifices coûtent souvent peu cher, il faut en assurer le financement. Celui-ci peut être public, sacré ou privé et semble parfois partagé entre la cité, le sanctuaire et les bienfaiteurs. Comme pour d'autres objets, les textes donnent une image biaisée de la part de chaque type de financement. On trouve deux mentions assurées de financement public pour le stade d'Athènes et une moins certaine pour celui de Tarse [tableau 7] ; quant aux caisses sacrées, elles paient le stade et son entretien à Delphes, à Épidaure et à Délos et les travaux aux hippodromes d'Argos et de Delphes [tableau 8] ; douze stades et quatre hippodromes sont en partie financés par vingt-trois actes évergétiques [tableau 9]. La sur-représentation des décrets honorifiques par rapport aux comptes publics et sacrés explique l'impression de prédominance des financements privés. Mais la plupart des stades et des hippodromes devaient être financés par des fonds publics ou sacrés. L'absence de sources pourrait même constituer un indice de tels types de financement, étant donné que les comptes publics et sacrés étaient, à de notables exceptions près, rarement gravés. Le décret honorifique et la dédicace viennent signaler un fait extraordinaire au sens propre. Quand Eudèmos de Platées est honoré par les Athéniens notamment pour avoir aidé à la construction du stade panathénaïque, sa part dans le financement total de l'édifice, quoique remarquable, ne devait pas être très importante (1.a) : les textes qui louent la bonne gestion financière de Lycurgue pour ces travaux laissent penser que la part de la cité devait l'emporter sur celle du bienfaiteur (1.b)<sup>23</sup>.

22. Knoepfler 1988b : 266 et 289.

23. Hintzen-Bohlen 1997 : principalement 11-14 et 105-135.

Le rapport entre les différents types de financement varie en fonction des travaux. Les trois mentions évoquant des paiements par la caisse publique concernent soit la construction du stade soit la réparation des lignes de départ, mais les occurrences sont si peu nombreuses qu'elles n'autorisent aucune généralisation. En revanche, le financement sacré va principalement à la réfection et à l'aménagement des édifices avant les fêtes – sans que l'absence de sources, répétons-le, signifie que les sanctuaires ne participent pas à la construction des stades et des hippodromes. Il faut en effet un cadre institutionnel pour payer les dépenses récurrentes d'entretien. L'utilisation de ces édifices lors des fêtes religieuses implique aussi que ce soient les sanctuaires qui prennent en charge celles-ci.

Quant aux particuliers – toujours des hommes qui ont revêtu de nombreuses magistratures, des prêtrises et ont accompli d'autres actes évergétiques, ou des prêtresses –, ils paient généralement une partie des gradins. Seuls quelques grands évergètes paient la totalité de la construction : Hérode Atticus à Athènes et à Delphes (**1.c** ; **2.f**), Nikostratos, prêtre de la Ville à Laodicée du Lykos (**13**), le proconsul Q. Marcius Rex à Antioche (**22.a**), Septime Sévère à Laodicée en Syrie (**23**) et Dioclétien à Daphnè (**10**). Les donateurs privés paraissent donc s'être tournés prioritairement vers l'aménagement de l'espace réservé aux spectateurs. En finançant cette partie de l'édifice, qui relève plus du confort que de la nécessité, ils accomplissent l'acte le plus à même de susciter la reconnaissance de leurs concitoyens. Ce choix résulte sans doute aussi de la faible monumentalisation des stades et des hippodromes : mis à part les gradins, il n'y a guère d'éléments à financer dans de tels édifices. Il y a du reste certainement une corrélation entre la multiplication des financements privés et celle des gradins : les dons des particuliers datent tous, excepté celui d'Eudèmos de Platées, des quatre premiers siècles de notre ère et le développement architectural des gradins ne semble pas apparaître avant l'époque impériale<sup>24</sup>. Ce serait l'apport de fonds privés qui aurait entraîné la pétrification de cet espace, jusqu'à négligé par les cités et les sanctuaires parce que non nécessaire au bon déroulement du concours. Le fait que les financements privés soient attestés essentiellement en Asie Mineure ne surprend pas non plus : dans des régions et à une époque où le nombre de fondations et de donations pour

24. Aupert 1979 : 172.

les concours explose et où celui des constructions par des évergètes s'accroît, une petite partie des fonds se dirige vers l'aménagement de ces deux édifices de spectacle grecs.

Une petite partie seulement, car, au regard des textes relatifs aux théâtres<sup>25</sup>, le *corpus* sur le financement des stades et des hippodromes paraît fort restreint : nous possédons des informations pour vingt-cinq d'entre eux, alors que le financement de soixante-dix théâtres et odéons est documenté. Celui des gymnases est, lui aussi, beaucoup plus développé. Comparé à l'augmentation des financements pour les concours aux époques hellénistique et impériale principalement en Asie Mineure, le nombre de mentions pour la construction et l'entretien des lieux qui accueillent les épreuves gymniques et hippiques est, dans ce cas aussi, dérisoire. Aucune souscription publique, aucun emprunt ne sont ouverts pour ces édifices<sup>26</sup>. Les rois hellénistiques n'offrent pas de stade ni d'hippodrome : à Isthmia (**4**), à Éphèse (**11.a**), à Milet (**14**) et encore plus à Pergame (**15**), les donations royales restent hypothétiques<sup>27</sup>. Les grands évergètes financent très rarement ces constructions. Le choix d'Hérode Atticus de financer la reconstruction totale de deux stades est exceptionnel. Outre l'intérêt du bienfaiteur pour les édifices de spectacle, on peut invoquer pour le stade panathénaique un contexte particulier : c'est à l'issue du procès entre les Athéniens et Hérode à propos de l'héritage de son père, et, selon Philostrate, dans l'atmosphère exaltée de la fin des Panathénées de 139/140 ap. J.-C., qu'Hérode Atticus lance la promesse de construire un stade de marbre.

En général, les évergètes se désintéressent donc pour la plupart de la construction ou de l'embellissement des stades et des hippodromes. Plusieurs remarques permettent d'expliquer ce choix et de mieux comprendre le relatif silence des sources. Tout d'abord, ces édifices sont peu construits et ne développent pas une ornementation telle qu'on peut la voir sur les bâtiments de scène des théâtres. De plus, peu d'éléments architecturaux peuvent recevoir une inscription rappelant l'acte évergétique qui soit visible de tous ; au contraire, le spectateur est tout au long du concours théâtral face à la dédicace du bâtiment de scène. Ensuite, comme les stades et les hippodromes

25. Moretti : 147-187, ce recueil.

26. Migeotte 1984 et Migeotte 1992.

27. Schmidt-Dounas 2000.

sont généralement adossés à des pentes et comme leur forme est simple, leur construction ne demande pas de prouesse technique qui pourrait être valorisante pour ceux qui la financent. Barbara Schmidt-Dounas note que les bâtiments offerts par les rois hellénistiques sont le plus souvent des « Gebäude der Superlative<sup>28</sup> » : rien de tel avec les stades et les hippodromes du monde grec. Enfin, on fréquente relativement peu le stade et l'hippodrome. Si l'on se rend plus ou moins quotidiennement au gymnase, si l'on va au théâtre pour des assemblées et des auditions, on ne s'installe au stade et à l'hippodrome que pour les concours. Généralement placés aux marges de la ville, parfois rendus à la pâture entre deux fêtes, ce sont des édifices que l'on visite peu, au sens propre : on devait sans doute tirer un prestige moins grand de leur financement que de celui de fêtes ou d'autres types de bâtiments.

Le stade et l'hippodrome, quoique représentatifs de l'hellénisme, n'ont donc pas paru, aux yeux des Grecs, nécessiter des dépenses aussi importantes que le théâtre, pour parler de lieux de spectacle, ou que le gymnase, pour parler de constructions dédiées au sport. Le grand développement de cette forme architecturale se fait quand la société se romanise, quand les courses de chars au cirque se multiplient et revêtent une signification tout autre que les épreuves gymniques et hippiques des concours grecs.

28. Schmidt-Dounas 2000 : 316.

**Tableau 1. Mentions de financement de stades dans le monde grec**

On donne les occurrences relatives à la Grèce, aux îles de la Méditerranée et à l'Asie Mineure, classées par ordre alphabétique dans chacune de ces trois grandes régions.

Abréviations : dr. : drachme ; ob. : obole ; st. : statère.

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux	Prix	Références
<b>1.a</b>	Athènes	330/329 av. J.-C. (date du décret) ; travaux de 338 à 330 av. J.-C. (cf. Hintzen-Bohlen : 38-39)	Eudèmos de Platées	1000 journées d'attelage pour la construction du stade et du théâtre panathénaïques (piste et gradins). [ἐπ]ι[δέδ]ω[κεν] εἰς τὴν ποιήσιν τοῦ σταδ[ί]ου καὶ τοῦ θεάτρου τοῦ Παναθη[ναῖ]κοῦ χίλια ζεύγη		JG II <sup>2</sup> , 351, l. 15-20
<b>1.b</b>		307/6 av. J.-C. (date du décret) ; travaux de 338 à 330 av. J.-C. (cf. Hintzen-Bohlen, 38-39)	Cité (Lycurgue)	Construction du stade. τὸ τε στάδιον τὸ Παναθη[ναῖ]κὸν ... κατασκευ[ά]σεν		JG II <sup>2</sup> , 457, l. 5-9
<b>1.b</b>			<i>Idem</i>	ἔπετέλεσε τὸ τε στάδιον τὸ Παναθηναϊκὸν		reproduction du décret précédent dans Plut., Lyc., 852c
<b>1.b</b>			<i>Idem</i>	καὶ τῷ σταδίῳ τῷ Παναθηναϊκῷ τὴν κρηπίδα περιέθηκεν, ἐξεργασάμενος τοῦτό τε καὶ τὴν χαράδραν ὁμαλὴν ποιήσας, Δεινίου τινός, ὃς ἐκέκτητο τοῦτο τὸ χωρίον, ἀνέντος τῆ πόλει, προειπάντος αὐτὸ χάρισασθαι Λυκούργου		Plut., Lyc., 841 d
<b>1.c</b>		dernier quart du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Hèrakleitos, du dème d'Athmonia	Réparation. τὸ τε στάδιον κατα[ε]σκευάσεν ἐπαξί[ως]		JG II <sup>2</sup> , 677, l. 1-3
<b>1.d</b>		I <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Cité	Réparation des lignes de départ. ἀφέσεις τὰς ἀπὸ τῶν ὑσπλήγων τοῦ Παναθηναϊκοῦ σταδίου		JG II <sup>2</sup> , 1035, l. 50

1.e		139/140 -143/4 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Reconstruction du stade en marbre du Pentélique. στάδιον (...) λευκοῦ λίθου		Philostr., VS, 2.550 ; Paus. 1.19.6 ; Souda, s.v. Ἡρόδης
2.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique.		CID I, 10, l. 34-43
2.b		334/3 av. J.-C.	Amphictionie	Recettes sur les travaux pythiques (amende et vente de fournitures inutilisées).	+ de 12 st. 1 dr. + de 11 st. 4 ob.	CID II, 79, col. II, l. 39-44
2.c		327/6	Amphictionie	?		CID II, 98 B, l. 4 et l. 8
2.d		?	Amphictionie	?		CID II, 101, l. 4 et l. 19
2.e		ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	Travaux pythiques (nettoyage, ameublement de la piste et des sautoirs, terre blanche, clôture, passage voûté, piquets, préparation des lieux de boxe [...]).	au moins 371 st. 2 ob.	CID II, 139, l. 22-35 = CID IV, 57, l. 22-35
2.f		entre 167 et 177 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Pétrification du stade. ἐπεποιήτατο δὲ ἐκ τῆς πέτρας τοῦτο ὅποια περὶ τὸν Παρνασσόν εἰσιν αἱ πολλαί, ἄχρις Ἀθηναῖος Ἡρόδης λίθῳ τῷ Πεντελήσιν αὐτὸ μετεκόσμησεν		Paus. 10.32.1
2.f			<i>Idem</i>	Dédicace du stade. ἀνέθηκε δὲ καὶ τῷ Πυθίῳ τὸ Πυθιοῦ στάδιον		Philostr., VS, 2.551
3.a	Épidaure	ca 330 av. J.-C. ?	Sanctuaire	Achat massif de pierres pour le stade ?		IG IV <sup>2</sup> 1, 119 ; Burford 1966 : 302-303, n°XVII
3.b		2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Sanctuaire	Amende payée par l'entrepreneur de l' <i>hysplex</i> (les magistrats ont déduit le salaire de l'amende et y ont ajouté une pénalité).	amende initiale : 500 dr. ; salaire : 200 dr. ; amende finale : 450 dr.	IG IV <sup>2</sup> 1, 98
4	Isthmia (stade II)	340-330 av. J.-C.	Philippe II ? Alexandre le Grand ?	Aucune source.		Broneer 1973 : 66 ; Bringmann et von Steuben 1995 : n°383

<b>5</b>	Messène	1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	Thiôtas, gymnasiarque	Dédicace gravée sur les orthostates du <i>podium</i> du virage.		Thémélis [1995] 1999 : 91 ; <i>SEG</i> L, 428
<b>6.a</b>	Délos	274 av. J.-C.	Sanctuaire	Mécanisme de départ. Φιλώται ὑσπληγας ἐπισκευάσαντι Γ · ὀπλάριον ὑσπληγη Γ III	1 dr. + 5 dr. 3 ob.	<i>IG</i> XI 2, 199 A, l. 23
<b>6.b</b>		269 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement. Ἔρμωνι σκάψαντι ἐν τῷ σταδίῳ Η Ι	1 dr. 2 ob.	<i>IG</i> XI 2, 203 A, l. 65
<b>6.c</b>		267 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et nettoyage. [τοῖς] τὸ στάδιον σκάψασιν καὶ ἀνακαθάρασι Γ	5 dr.	<i>IG</i> XI 2, 205 Ba, l. 23
<b>6.d</b>		?	Sanctuaire	Ameublement. [σκάψαντι ἐ]ν τῷ σταδίῳ Στέφανῳ Γ · Γ ·	2 dr.	<i>IG</i> XI 2, 233, l. 3
<b>6.e</b>		250 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et transport de bancs. σκάψαντι ἐν τῷ σταδίῳ Γ · βάρη ἀνεύκασι Η	1 dr. + 2 ob.	<i>IG</i> XI 2, 287 A, l. 133
<b>7.a</b>	Aizanoi	ap. 160-170 ap. J.-C.	M. Ulpius Appuleius Euryklès ?	« Chronique familiale » gravée sur le mur de soutènement est du stade.		Wörle 1992 : 349-368 ; <i>SEG</i> XLII, 1185-1186
<b>7.b</b>		2 <sup>e</sup> moitié du 4 <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	Florus, stratège ?	Dédicace fragmentaire sur l'architrave de la porte monumentale du stade : achèvement de l'édifice ?		Wörle 1993 : 455 ; <i>SEG</i> XLIII, 931
<b>8</b>	Apamée Kibôtos	?	Artas, qui a exercé plusieurs magistratures et liturgies	Travaux de deux rangées de gradins. τὰ ἔργα ἐν τῷ σταδίῳ σελίδων δύο		<i>MAMA</i> 6, 176
<b>9.a</b>	Aphrodisias	époque impériale	?	Aménagement du stade (machines pour le départ et fosses). εἰμαντοπαρόχῳ, ἀφετηρίας μαγγάνων, σκάμματος καὶ πηλόματος	1001 deniers	<i>I Aph.</i> 11.305, III, iii, l. 20-23
<b>9.b</b>		époque impériale	?	Aménagement du stade (machines et fosses). σκάμματος καὶ μαγγάνων εἰς τὸ σταδίον, ἱμάντων μισθός	750 deniers	<i>I Aph.</i> 11.305, IV, iii, l. 5-7

10	Daphnè	fin du III <sup>e</sup> - déb. du IV <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	Dioclétien	Reconstruction ἔκτισε δὲ καὶ τὸ στάδιον τὸ λεγόμενον ἐν Δάφνῃ διὰ τοὺς Ὀλυμπικοὺς καὶ τοὺς λοιποὺς ἀγωνιστάς	Malalas, <i>Chronographia</i> , 12.38 (éd. J. Thurn)
11.a	Éphèse	après 294 av. J.-C..	Lysimaque ?	Aucune source.	Roos 1978-80 : 109 sqq. Abb. 1-6 (nv) ; Bringmann et von Steuben 1995 : n° 448
11.b		époque de Néron	G. Stertinios Orpex et sa fille Stertinia Mareinia, prêtresse d'Artémis	Travaux divers, dont construction du mur qui englobe les gradins. ([τὸν τοῖχον τὸ]ν κατακερκίζον[α]) et section de gradins ([τὴν δὲ ἐφε]ξῆς τρίτην σελίδα ὁ ἐ[- -]).	IK 12-Ephesos II, 411
11.b			<i>Idem</i>	<i>Propylon</i> avec ses statues, son ornementation et pavement ([τὸ πρ]όπυλον σὺν τοῖς ἀνδριάσιν [κα]ὶ παντὶ τῷ ἑαυτοῦ κόσμῳ καὶ [τῷ] καταστρώματι) ; mention de la construction de deux rangées de gradins à droite du mur de marbre blanc qui englobe les gradins et de leur exèdre (ἐν τῷ σταδίῳ ἐν δεξιῷ β' σε[λ]ίδες σὺν τῷ κατακερκίζοντι τοί[χ]ῳ λευκολίθῳ καὶ τῇ ἐξέδρῳ τῆ ἔργου αὐτῶν).	IK 16-Ephesos VI, 2113, l. 1-12 ; ZPE 149, 2004, 71-72
11.c		époque impériale ?	Tryphôsa fille d'Hèracleidès, prêtresse, selon la promesse de son père	Ligne de départ et cinq statues avec leurs bases. τὴν ἀφετηρίαν κα[ὶ] τὰ πέντε ἀγάλματα σὺν τοῖς βωμοῖς	IK 14-Ephesos IV, 1139
11.d		époque impériale ?	Dionysios, entre autres prytane, <i>paraphylax</i> , <i>néopoios</i> d'Artémis, secrétaire du conseil, père d'une prêtresse d'Artémis et d'un héraut sacré	Deux rangées de gradins. ἐν τῷ σταδίῳ σαλίδας δύο	IK 13-Ephesos III, 661, l. 24-25

11.e		époque impériale ?	Un frère et une sœur, donateurs pour les concours, prêtresse, prêtre et magistrat	Travaux au stade ? [καὶ κατασ]κευά[σα-σαν ἐν τῷ στα]δίῳ		IK 15-Ephesos V, 1618a, l. 4-5; L. Robert, OMS I, 623
12	Hiérapolis	1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	?, φίλόπατρις, ἱερεύς	Reconstruction ou embellissement du stade (et du théâtre). [ - - - θ]εάτρου καὶ σταδίου - - - ἀμφο]τερα καινώς προσκ[οσμῆσαντα - - -]		Hierapolis I : 1985 : 90-91
13	Laodicée du Lykos	79 ap. J.-C.	Nikostratos, prêtre de la Ville	Construction du stade. τ[ὸ στάδιον ἀνφι]θέατρον λευκόλιθον ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν		IK 49-Laodikeia am Lykos I, 15 et 83
14	Milet	entre 197 et 159/8 av. J.-C.	Eumène II ?	Aucune source.		Kleiner 1968 : 19; Bringmann et von Steuben 1995 : n° 459
15	Pergame (stade sur la terrasse du théâtre ?)	ca 182 av. J.-C.	Eumène II ?	Aucune source.		Romano 1982 : 586-589
16	Séleucie du Kalykadnos	?	?, prêtre de plusieurs divinités, ayant exercé la <i>dékaprôteia</i>	Construction de 7 gradins de 100 coudées. [κα]τασκευάσας τῇ κόμῃ [τὰς ἐν τῷ] σταδίῳ κρηπίδας ἐπὶ τὰ πῆ(χεις) ῥ' [ἐκ τῶ]ν ἰδίων		Bean et Mitford 1970 : 196-198, n° 218.
17	Tarse	entre 367 et 375 ap. J.-C.	Cité ?	Achèvement de la partie curviligne des gradins. ἐπληρώθη ἡ περιφέρεια τοῦ σταδίου		CIG III, 4437
18	Cité inconnue de Cilicie, stade ?	1 <sup>er</sup> -1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	Gaios, prêtre à vie de la maison des Augustes, du Conseil et d'Hestia <i>Boulaia Augusta</i>	Construction d'une section de gradins. κατασκευάσαντα ἐκ τῶν ἰδίων τῇ πόλει τὴν κερκίδα		Dagron et Feissel 1987 : 88-89, n° 44 et pl. XXI

### Tableau 2. Mentions de financement d'hippodromes dans le monde grec

On donne les occurrences relatives à la Grèce, aux îles de la Méditerranée et à l'Asie Mineure, classées par ordre alphabétique dans chacune de ces trois grandes régions.

Abréviations : dr. : drachme ; ob. : obole ; st. : statère.

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux	Prix	Référence
19	Argos	IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Trésor sacré	Travaux à l'hippodrome ; un collège de 4 magistrats appelés <i>Ἡ Ἀρτόνα ἡ τὰς ἡντιπαρέθιος</i> .		Kritsas 2006 : 397-434
20.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique.		CID I, 10, l. 34-43
20.b		336/5 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ.	[3 mines]	CID II, 76, col. II, l. 63-64
20.c		329/8 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ (7 mois).	1 dr. par jour, soit 3 mines	CID II, 93, l. 52-54
20.d		327/6 av. J.-C.	Amphictionie	?		CID II, 98 B, l. 4 et l. 8
20.e		?	Amphictionie	?		CID II, 101, l. 17
20.f		273/2 av. J.-C. ?	Particulier ?	Travaux à la ligne de départ ?		CID IV, 24, 2 <sup>e</sup> texte.
20.g		247/6 ? av. J.-C.	Amphictionie	Travaux pythiques (nettoyage, ameublement de la piste et des virages, fournitures).	au moins 137 st., mais beaucoup d'indications de sommes manquent	CID II, 139, l. 35-39 = CID IV, 57, l. 35-39
21	Alexandrie	début de l'époque hellénistique	Lagos, père de Ptolémée I, ou un des Ptolémées ?	Étymologie du nom de l'hippodrome « <i>Lageion</i> », και ἐπαύσαντο οἱ Λαγίδαι βασιλεύειν, οἱ ἀπὸ τοῦ Λάγου δηλονότι καταγόμενοι Πτολεμαῖοι, ὃς ἱππικὸν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ κατασκευάσας Λάοιν ( <i>i.e.</i> Λάγιον, Λάγειον) ὠνόμασαν.		Épiphane, <i>De mensuris et ponderibus</i> , 12-17

<b>22.a</b>	Antioche	67 av. J.-C.	Q. Marcius Rex, proconsul de Cilicie	(Re?)construction . ἔκτισε δὲ πρόηεν τὸ αὐτὸ ἵππικὸν (...) ἐκ τῶν ἰδίων Κοίντος Μαρκιανὸς Ἰηξ Ῥωμαίων		Malalas, <i>Chronographia</i> , 9.21 (éd. J. Thurn)
<b>22.b</b>		15 av. J.-C.	Agrippa	Dégagement de l'hippodrome endommagé par un tremblement de terre. ἐξεχώρισεν τοῦ παλαιοῦ ἵππικοῦ τὰ χῶματα, ἅπερ εἶχεν ἐκ τῶν πρόηεν φόβων		Malalas, <i>Chronographia</i> , 9.21 (éd. J. Thurn)
<b>23</b>	Laodicée <i>ad mare</i>	ca 190 ap. J.-C.	Septime Sévère	Construction. ἔκτισε δὲ τοῖς αὐτοῖς Λαοδικεῦσιν ὁ Σέβηρος καὶ ἵππικὸν καὶ (...)		Malalas, <i>Chronographia</i> , 12.21 (éd. J. Thurn)
<b>24</b>	Tyr	ca 190 ap. J.-C.	Septime Sévère ?	Aucune source.		Cameron 1976 : 209

**Tableau 3. Mentions de financement de l'aménagement de l'espace pour les spectateurs**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
1.a	Athènes	330/329 av. J.-C. (date du décret) travaux de 338 à 330 av. J.-C. ; cf. Hintzen-Bohlen : 38-39)	Eudèmos de Platées	1000 journées d'attelage pour la construction du stade et du théâtre panathénaïques (piste et gradins). [ἐπ ι δέδ ω κεν] εἰς τὴν ποίησιν τοῦ σταδίου καὶ τοῦ θεάτρου τοῦ Παναθηναίου χίλια ζεύγη
1.e		139/140 -143/4 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Reconstruction du stade en pierre. στάδιον (...) λευκοῦ λίθου
2.e	Delphes	ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	Travaux pythiques : réparation des talus τῶν στεφάνων ἐπισκευάην
2.e		<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	Travaux pythiques : clôture du stade pythique. τὰν φράξιν τοῦ πυθικοῦ σταδίου
2.f		entre 167 et 177 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Pétrification du stade. ἐπεποιήτατο δὲ ἐκ τῆς πέτρας τοῦτο ὅποια περὶ τὸν Παρνασσόν εἰσιν αἱ πολλαί, ἄχρις Ἀθηναίου Ἡρώδης λίθῳ τῷ Πεντελῆσιν αὐτὸ μετεκόμισεν
3.a	Épidaure	ca 330 av. J.-C. ?	Sanctuaire	Achat massif de pierres pour le stade ?
5	Messène	1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	Thiôtas, gymnasiarque	Dédicace gravée sur les orthostates du podium du virage.
6.e	Délos	250 av. J.-C.	Sanctuaire	Transport de bancs. βάρη ἀνεύκασι
8	Apamée Kibotos	?	Artas, qui a exercé plusieurs magistratures et liturgies	Travaux de deux rangées de gradins. τὰ ἔργα ἐν τῷ σταδίῳ σελίδων δύο
11.b	Éphèse	époque de Néron	G. Stertinios Orpex et sa fille Stertina Mareinia, prêtresse d' Artémis	Travaux divers, dont construction du mur qui englobe les gradins. ([τὸν τοῖχον τὸ]ν κατακερκίζοντ[α]) et section de gradins ([τὴν δὲ ἐφε]ξῆς τρίτην σελίδα ὁ ἐ[- -])

<b>11.b</b>			<i>Idem</i>	Rappel de la construction de deux rangées de gradins à droite, du mur de marbre blanc qui englobe les gradins et de leur exèdre. ἐν τῷ σταδίῳ ἐν δεξιᾷ β' σε[λ]- ίδες σὺν τῷ κατακερκίζοντι τοί- [χ]ῳ λευκολίθῳ καὶ τῇ ἐξέδρᾳ τῆ ἔργου αὐτῶν
<b>11.d</b>		époque impériale ?	Dionysios, entre autres prytane, <i>paraphylax</i> , <i>néopoios</i> d'Artémis, secrétaire du conseil, père d'une prêtresse d'Artémis et d'un héraut sacré	Deux rangées de gradins. ἐν τῷ σταδίῳ σαλίδας δύο
<b>16</b>	Séleucie du Kalykadnos	?	?, prêtre de plusieurs divinités, ayant exercé la <i>dékaprôteia</i>	Construction de 7 gradins de 100 coudées. [κα]τασκευάσας τῆ κόμη [τάς ἐν τῷ] σταδίῳ κρηπίδας ἐπτά πῆ(χεις) ρ' [ἐκ τῶ]ν ἰδίων
<b>17</b>	Tarse	entre 367 et 375 ap. J.-C.	Cité ?	Achèvement de la partie curviligne des gradins. ἐπληρώθη ἡ περιφέρεια τοῦ σταδίου
<b>18</b>	Cité inconnue de Cilicie, stade ?	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	Gaios, prêtre à vie de la maison des Augustes, du Conseil et d'Hestia <i>Boulaia Augusta</i>	Construction d'une section de gradins. κατασκευάσαντα ἐκ τῶν ἰδίων τῆ πόλει τὴν κερκίδα

HIPPODROMES : pas de sources.

**Tableau 4. Mentions de financement d'un système de départ**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
1.d	Athènes	<sup>1</sup> er s. av. J.-C.	Cité	Réparation des lignes de départ : ἀφέσεις τὰς ἀπὸ τῶν ὑσπλήγων τοῦ Παναθηναϊκοῦ σταδίου.
2.e	Delphes	ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	Travaux pythiques : 36 riquets de bout de piste : τῶν καμπτήρω[ν] ΔΔΔΓΓΙ.
3.b	Épidaure	2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Sanctuaire	Amende payée par l'entrepreneur de l' <i>hysplex</i> (les magistrats ont déduit le salaire de l'amende et y ont ajouté une pénalité).
6.a	Délos	274 av. J.-C.	Sanctuaire	Mécanisme de départ : Φιλόται ὑσπληγας ἐπισκευάσαντι Γ · ὄπλῆριον τῆι ὑσπληγῆι ΓΙΙΙ.
9.a	Aphrodisias	époque impériale	?	Lanières et machines de départ : εἰμαντοπαρόχω, ἀφετηρίας μαγγάνων.
9.b		époque impériale	?	Machines de départ et lanières : μαγγάνων εἰς τὸ σταδίον, ἱμάντων μισθός.
11.c	Éphèse	époque impériale ?	Tryphōsa fille d'Hérakleidès, prêtresse, selon la promesse de son père	Ligne de départ et cinq statues avec leurs bases : τὴν ἀφετηρίαν καὶ τὰ πέντε ἀγάλματα σὺν τοῖς βωμοῖς.

HIPPODROMES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
20.b	Delphes	336/5 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ.
20.c		329/8 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ (7 mois).
20.f		273/2 av. J.-C. ?	Particulier ?	Travaux à la ligne de départ ?

**Tableau 5. Mentions de financement de l'aménagement de la piste**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
1.a	Athènes	330/329 av. J.-C. (date du décret) travaux de 338 à 330 av. J.-C. ; cf. Hintzen-Bohlen : 38-39	Eudèmos de Platées	1000 journées d'attelage pour la construction du stade et du théâtre panathénaïques (piste et gradins) : [ἐπ]ι[δέδ]ω[κεν] εἰς τὴν ποίησιν τοῦ σταδίου καὶ τοῦ θεάτρου τοῦ Παναθηναϊκοῦ χίλια ζεύγη.
2.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique (stade ou hippodrome ?).
2.e		ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Pour nettoyer le stade pythique : τοῦ πυθ[ι]κοῦ σταδίου ἐκκάθαρσιν.
2.e			Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Pour ameubler le stade pythique, ameubler et niveler les sautoirs : [τ]ὰν σκάψιν τ[οῦ] πυθικοῦ σταδίου καὶ τῶν ἀ[λ]μάτων τὰν σκα[λί]ων καὶ ὁμάλιξι[ν].
2.e			Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Pour le stade pythique, 600 médimnes de terre blanche : Xénôn, à 1 ob. 1/3 le médimne, total ... ἐ[ν] τῷ πυθικῷ στάδιῳ γὰς λευκάς μεδ[ι]μν[ου]ς Π <sup>H</sup> · Ξένων[ν], τὸν μέδιμνον ICX[X · γί]νεται τὸ πᾶν ...
6.b	Délos	269 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublisement : Ἔρμωνι σκάψαντι ἐν τῷ σταδίῳ Π.
6.c		267 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublisement et nettoyage : [τοῖ]ς τὸ στάδιον σκάψασιν καὶ ἀνακαθάρασι Γ.
6.d		?	Sanctuaire	Ameublisement : [σκάψαντι ἐ]ν τῷ σταδίῳ Στέφανοι ΓΓ.
6.e		250 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublisement : σκάψαντι ἐν τῷ σταδίῳ Γ.
9.a	Aphrodisias	époque impériale	?	Aménagement des fosses de sable et de boue : σκάμματος καὶ πηλώματος.

9.b		époque impériale	?	Aménagement de la fosse de sable : σκάμματος.
-----	--	------------------	---	--

HIPPODROMES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
20.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique (stade ou hippodrome ?).
20.g		247/6 ? av. J.-C.	Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Pour nettoyer l'hippodrome : τοῦ ἵπποδρόμου τὰν ἐκκάθαρσιν - ca 13 - .
20.g				<i>Travaux pythiques</i> ... pour ameubler l'hippodrome aux virages : ἵπποδρόμου [τὰ]ν σκάψιν περὶ τοὺς καμπτήρας.
20.g				<i>Travaux pythiques</i> ... aux virages de l'hippodrome : [πε]ρὶ τοὺς καμπτή[ρ]ας ἐν τῷ ἵπποδρόμ[ω]ι.

**Tableau 6. Mentions de financement portant une indication de coût**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux	Prix
<b>2.b</b>	Delphes	334/3 av. J.-C.	Amphictionie	Recettes sur les travaux pythiques (amende et vente de fournitures inutilisées).	+ de 12 st. 1 dr. + de 11 st. 4 ob.
<b>2.e</b>		ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Nettoyage, ameublement de la piste et des sautoirs, terre blanche, clôture, passage voûté, piquets, préparation des lieux de boxe.	au moins 371 st. 2 ob.
<b>3.b</b>	Épidaure	2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Sanctuaire	Amende payée par l'entrepreneur de l' <i>hysplex</i> (les magistrats ont déduit le salaire de l'amende et y ont ajouté une pénalité).	amende initiale : 500 dr. salaire : 200 dr. amende finale : 450 dr.
<b>6.a</b>	Délos	274 av. J.-C.	Sanctuaire	Mécanisme de départ Φιλώται ὕσπληγας ἐπισκευάσαντι F · ὄπλᾶριον τῆι ὕσπληγη ΓIII.	1 dr. + 5 dr. 3 ob.
<b>6.b</b>		269 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement Ἑρμῶνι σκάψαντι ἐν τῶι σταδίῳ ΗII.	1 dr. 2 ob.
<b>6.c</b>		267 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et nettoyage τοῖς τὸ στάδιον σκάψασιν καὶ ἀνακαθάρασι ΓI.	5 dr.
<b>6.d</b>		?	Sanctuaire	Ameublement [σκάψαντι ἐ]ν τῶι σταδίῳ Στέφανοι · F·F·.	2 dr.
<b>6.e</b>		250 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et transport de bancs σκάψαντι ἐν τῶι σταδίῳ F · βάθρα ἐνείγκασι II.	1 dr. + 2 ob.

<b>9.a</b>	Aphrodisias	époque impériale	?	Aménagement du stade (machines pour le départ et fosses) είμαντοπαρόχω, ἀφετηρίας μαγγάνων, σκάμματος καὶ πηλώματος.	1001 deniers
<b>9.b</b>		époque impériale	?	Aménagement du stade (machines et fosses) σκάμματος καὶ μαγγάνων εἰς τὸ σταδίου, ἱμάντων μισθός.	750 deniers

HIPPODROMES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux	Prix
<b>20.b</b>	Delphes	336/5 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ.	[3 mines]
<b>20.c</b>		329/8 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ (7 mois).	1 dr. par jour, soit 3 mines
<b>20.g</b>		247/6 ? av. J.-C.	Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Nettoyage, ameublement de la piste et des virages, fournitures.	au moins 137 st., mais beaucoup d'indications de sommes manquent

**Tableau 7. Mentions de financement public**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
<b>1.b</b>	Athènes	travaux de 338 à 330 av. J.-C. ( <i>cf.</i> Hintzen-Bohlen : 38-39)	Cité (Lycurgue)	Construction du stade.
<b>1.d</b>		1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Cité	Réparation des lignes de départ.
<b>17</b>	Tarse	entre 367 et 375 ap. J.-C.	Cité ?	Achèvement de la partie curviligne des gradins.

HIPPODROMES : pas de sources.

**Tableau 8. Mentions de financement sacré**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
2.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique.
2.b		334/3 av. J.-C.	Amphictionie	Recettes sur les travaux pythiques (amende et vente de fournitures inutilisées).
2.c		327/6	Amphictionie	?
2.d		?	Amphictionie	?
2.e		ca 250 av. J.-C.	Amphictionie	Travaux pythiques.
3.a	Épidaure	ca 330 av. J.-C. ?	Sanctuaire	Achat massif de pierres pour le stade ?
3.b		2 <sup>e</sup> moitié du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Sanctuaire	Amende payée par l'entrepreneur de l' <i>hysplex</i> (les magistrats ont déduit le salaire de l'amende et y ont ajouté une pénalité).
6.a	Délos	274 av. J.-C.	Sanctuaire	Mécanisme de départ.
6.b		269 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement.
6.c		267 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et nettoyage.
6.d		?	Sanctuaire	Ameublement.
6.e		250 av. J.-C.	Sanctuaire	Ameublement et transport de bancs.

HIPPODROMES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
19	Argos	IV <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Trésor sacré	Travaux à l'hippodrome ; un collègue de 4 magistrats appelés <i>Ἡ Ἀπόνα ἡ τὰς ἡππαφείης</i> .
20.a	Delphes	380/379 av. J.-C.	Amphictionie	Réfections à effectuer au <i>dromos</i> avant les <i>Pythia</i> selon la loi amphictionique.
20.b		336/5 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ.
20.c		329/8 av. J.-C.	Amphictionie	Salaire de l'architecte de la ligne de départ (7 mois).
20.d		327/6 av. J.-C.	Amphictionie	?

<b>20.e</b>		?	Amphictionie	?
<b>20.g</b>		247/6 ? av. J.-C.	Amphictionie	<i>Travaux pythiques</i> Nettoyage, ameublement de la piste et des virages, fournitures.

**Tableau 9. Mentions de financement privé**

STADES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
<b>1.a</b>	Athènes	330/329 av. J.-C. (date du décret) ; travaux de 338 à 330 av. J.-C. (cf. Hintzen-Bohlen : 38-39)	Eudèmos de Platées	1 000 journées d'attelage pour la construction du stade et du théâtre panathénaïques (piste et gradins).
<b>1.c</b>		dernier quart du III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Hèrakleitos, du dème d'Athmonia	Réparation du stade.
<b>1.e</b>		139/140 -143/4 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Reconstruction du stade en marbre du Pentélique.
<b>2.f</b>	Delphes	entre 167 et 177 ap. J.-C.	Hérode Atticus	Pétrification du stade.
<b>5</b>	Messène	I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	Thiôtas, gymnasiarque	Dédicace gravée sur les orthostates du <i>podium</i> du virage.
<b>7.b</b>	Aizanoi	2 <sup>e</sup> moitié du IV <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	Florus, stratège	Dédicace fragmentaire du l'architrave de la porte monumentale du stade : achèvement de l'édifice ?
<b>8</b>	Apamée Kibôtos	?	Artas, qui a exercé plusieurs magistratures et liturgies	Travaux de deux rangées de gradins.
<b>9.a</b>	Aphrodisias	époque impériale	?	Aménagement du stade (machines pour le départ et fosses).
<b>9.b</b>		époque impériale	?	Aménagement du stade (machines et fosses).
<b>10</b>	Daphnè	fin du III <sup>e</sup> -déb. du IV <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	Dioclétien	Reconstruction du stade.
<b>11.b</b>	Éphèse	époque de Néron	G. Stertinios Orpex et sa fille Stertina Mareinia, prêtresse d'Artémis	Travaux divers, dont construction du mur qui englobe les gradins et d'une section de gradins.
<b>11.b</b>			<i>Idem</i>	<i>Propylon</i> avec ses statues, son ornementation et son pavement ; mention de la construction de deux rangées de gradins à droite du mur de marbre blanc qui englobe les gradins et de leur exèdre.

<b>11.c</b>		époque impériale ?	Tryphôsa fille d'Hérakleidès, prêtresse, selon la promesse de son père	Ligne de départ et cinq statues avec leurs bases.
<b>11.d</b>		époque impériale ?	Dionysios, entre autres prytane, <i>paraphylax</i> , <i>néopoios</i> d'Artémis, secrétaire du conseil, père d'une prêtresse d'Artémis et d'un héraut sacré	Deux rangées de gradins.
<b>11.e</b>		époque impériale ?	Un frère et une sœur, donateurs pour les concours, prêtresse, prêtre et magistrat	Travaux au stade ?
<b>12</b>	Hiérapolis	I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	?, φιλόπατρις, ἱερεύς	Reconstruction ou embellissement du stade (et du théâtre).
<b>13</b>	Laodicée du Lykos	79 ap. J.-C.	Nikostratos, prêtre de la Ville	Construction du stade.
<b>16</b>	Séleucie du Kalykadnos	?	?, prêtre de plusieurs divinités, ayant exercé la <i>dékaprôteia</i>	Construction de 7 gradins de 100 coudées.
<b>18</b>	Cité inconnue de Cilicie, stade ?	I <sup>er</sup> -I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	Gaios, prêtre à vie de la maison des Augustes, du Conseil et d'Hestia <i>Boulaia Augusta</i>	Construction d'une section de gradins.

#### HYPOTHÈSES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
<b>4</b>	Isthmia (stade II)	340-330 av. J.-C.	Philippe II ? Alexandre le Grand ?	Aucune source.
<b>7.a</b>	Aizanoi	après 160-170 ap. J.-C.	M. Ulpius Appuleius Euryklès ?	« Chronique familiale » gravée sur le mur de soutènement est du stade.
<b>11.a</b>	Éphèse	après 294 av. J.-C.	Lysimaque ?	Aucune source.
<b>14</b>	Milet	entre 197 et 159/8 av. J.-C.	Eumène II ?	Aucune source.
<b>15</b>	Pergame (stade sur la terrasse du théâtre ?)	ca 182 av. J.-C.	Eumène II ?	Aucune source.

HIPPODROMES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
<b>20.f</b>	Delphes	273/2 av. J.-C. ?	Particulier ?	Travaux à la ligne de départ ?
<b>21</b>	Alexandrie	début de l'époque hellénistique	Lagos, père de Ptolémée I, ou un des Ptolémées ?	Étymologie du nom de l'hippodrome « <i>Lageion</i> ».
<b>22.a</b>	Antioche	67 av. J.-C.	Q. Marcius Rex, proconsul de Cilicie	(Re?)construction de l'hippodrome.
<b>22.b</b>		15 av. J.-C.	Agrippa	Dégagement de l'hippodrome endommagé par un tremblement de terre.
<b>23</b>	Laodicée <i>ad mare</i>	ca 190 ap. J.-C.	Septime Sévère	Construction.

HYPOTHÈSES

	Lieu	Date	Commanditaire	Nature des travaux
<b>24</b>	Tyr	ca 190 ap. J.-C.	Septime Sévère ?	Aucune source.

